



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES



Formation 1 jour

« 1 jour pour comprendre la RSE et la mettre en pratique »

LE BON CAP
SOLUTIONS RSE

Plaquette de présentation

2 janvier 2026
SARL J2CHM - Jérôme Mât

1. Présentation	Page 3
2. Objectifs et compétences visés	Page 4
3. Pré-requis et accessibilité	Page 5
4. Programme de formation	Page 6
5. Modalités d'évaluation	Page 8
6. Profil des formateurs	Page 9
7. Tarifs et modalités	Page 11
8. Contacts	Page 12

Le comportement de l'entreprise face au changement climatique, la prise en compte de l'évolution des attentes salariales en termes de qualité de vie au travail, la réduction des dépenses de l'entreprise et l'amélioration continue de la qualité de la relation clients doivent faire l'objet de démarches pédagogiques de l'employeur dès lors que celui-ci a pris conscience que la portée de ses décisions sera plus efficace si elles sont comprises et partagées par celles et ceux qui en sont les réalisateurs au quotidien.

Car au-delà de leurs statuts de cadres ou de salariés, les collaborateurs de l'entreprise sont avant tout des citoyens qui expriment des attentes et des préoccupations dans une société en perpétuelle évolution. Ils le font pour eux, mais également pour leurs enfants voire leurs petits-enfants.

Comme une démarche RSE n'est pas exclusivement réservée à la gouvernance au risque de la voir échouer, la formation « **1 jour pour comprendre la RSE et la mettre en pratique** » permet aux dirigeants d'entreprise de partager avec leurs équipes les raisons pour lesquelles une démarche RSE a été mise en place.

Notre cadre de formation sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises va ainsi permettre à l'ensemble de vos équipes d'intégrer dans leurs fonctions et responsabilités professionnelles des pratiques sociales, économiques et environnementales nouvelles issues des meilleurs pratiques internationales de RSE sur la base du référentiel RSE 26000 développé en collaboration avec Apave certification.

C'est une assurance pour garantir à vos parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires publics et privés) que les enjeux du développement durable sont compris et appliqués à tous les niveaux de l'entreprise.

Objectifs :

Expliquer la RSE, c'est éveiller la conscience individuelle de chaque collaborateur aux impacts de ses actions quotidiennes sur le plan social, économique ou environnemental afin qu'il puisse acquérir de nouveaux réflexes et compétences.

L'objectif est de permettre à chacun et chacune de prendre la mesure de ses actes et de lui donner les clés et procédures pour transformer ses pratiques afin de faire mieux.

Cette formation permet de s'immerger dans la démarche de RSE, d'en comprendre les enjeux et d'acquérir les premiers gestes pratiques au quotidien. Des questionnaires, QCM et mises en situation viennent aider les apprenants à assimiler les principes et à les mettre en application.

Compétences visées :

Les apprenants vont comprendre et participer à la mise en œuvre de la RSE au sein de leur propre entreprise grâce à des modifications de leur comportement de tous les jours. Ils prendront donc connaissance d'actions opérationnelles permettant de développer une démarche RSE.

Après leur formation, les apprenants permettront à leur entreprise de tirer les bénéfices de la RSE au quotidien dans ses relations avec ses parties prenantes.

Pré-requis :

L'apprenant est un·e collaborateur·ice· de l'entreprise sans distinction de responsabilité(s) ou d'âge.

Tous·tes les collaborateur·ices sont concerné·es par la RSE et l'objectif est de démontrer que chaque collaborateur·ice, qu'importe son niveau de fonction ou de responsabilité, est un maillon essentiel de la réussite de la mise en œuvre d'une politique RSE, qui repose sur une forte transversalité et implication importante de chaque collaborateur.

Ainsi, l'ensemble du personnel de l'entreprise peut accéder à cette formation.

Accessibilité :

Nos formations sont **accessibles aux personnes en situation de handicap**.

Vous souhaitez avoir des renseignements sur notre accessibilité ?

Vous souhaitez nous informer d'un handicap en vue d'une formation ?

Contactez notre **réfèrent handicap** : **Jérôme Mât**
jm@rse26000.eu
06 98 86 87 07

Déroulé de la matinée* : Les essentiels de la RSE

8h15 : accueil café - Mots introductifs

8h30 : QCM d'entrée en formation avec correction collective à l'oral (10mn)

- 10 questions pour évaluer le niveau de compréhension de la RSE

8h40 : la définition de la RSE (40mn)

3 modules + 1 évaluation

- 8h40 : les bases textuelles de la RSE (10mn)
- 8h50 : les enjeux et objectifs de la RSE (10mn)
- 9h00 : la gouvernance et le pilotage de la RSE (10mn)
- 9h10 : QCM d'évaluation avec correction collective à l'oral (10mn)

9h20 : L'attractivité employeur (55mn)

3 modules + 1 évaluation

- 9h20 : valoriser et fidéliser les collaborateurs (15mn)
- 9h35 : protéger la santé et la sécurité des collaborateurs (15mn)
- 9h50 : transmettre les engagements de l'entreprise aux collaborateurs (15mn)
- 10h05 : QCM d'évaluation avec correction collective à l'oral (10mn)

10h15 : pause (10mn)

10h25 : L'éthique commerciale (55mn)

3 modules + 1 évaluation

- 10h25 : la transparence de ses produits et services vis-à-vis de ses clients (15mn)
- 10h40 : le développement de relations équitables avec ses fournisseurs (15mn)
- 10h55 : la participation à l'ancrage territorial et à l'économie sociale et solidaire (15mn)
- 11h10 : QCM d'évaluation avec correction collective à l'oral (10mn)

11h20 : pause (10mn)

11h30 : La préservation des ressources (55mn)

3 modules + 1 évaluation

- 11h30 : la réduction de son impact environnemental (15mn)
- 11h45 : le choix des achats durables (15mn)
- 12h00 : la protection et la restauration de la biodiversité (15mn)
- 12h15 : QCM d'évaluation avec correction collective à l'oral (10mn)

12h25 : évaluation de la matinée sous la forme d'un échange oral (10mn)

12h35 : pause déjeuner (1h25)

* Les horaires sont susceptibles de varier pour garantir l'accessibilité aux personnes présentant un handicap

Déroulé de l'après-midi* : les ateliers de la RSE

L'après-midi est dédié à la réalisation d'exercices et d'ateliers.

Cela permet aux apprenants de réfléchir et de mettre en pratique ce qui a été abordé le matin.

14h00 : cas pratique (40mn)

20mn de préparation + 20mn de correction).

- Par groupe de deux, les apprenants vont devoir retrouver dans un énoncé les bonnes et mauvaises pratiques exercées dans une entreprise.
- Pour chaque mauvaise pratique recensée, les apprenants doivent apporter une action corrective.

14h40 : pause (10mn)

14h50 : évaluation des bonnes pratiques (40mn)

20mn de préparation + 20mn de discussion

- De manière individuelle, chaque apprenant va lister 3 pratiques par volet de la RSE qu'il compte adopter après la formation.
- Pour chaque pratique énumérée, il décrira les freins qui l'empêchaient d'adopter ces pratiques jusqu'à présent (psychologique, organisationnel...).
- L'apprenant va aussi lister les bonnes pratiques qu'il estime déjà pratiquer antérieurement à la formation.

15h30 : pause (10mn)

15h40 : stratégie RSE

Durée : 1h10 (30mn de préparation + 40mn de discussion)

- Par groupe, les apprenants vont définir un objectif à atteindre par volet de la RSE et décrire 3 actions à mettre en place permettant de l'atteindre.
- Chaque action pourra être détaillée par les moyens humains et financiers à solliciter pour atteindre l'objectif défini.
- Après la phase de préparation, les idées de chaque groupe seront mises en commun et analysées ensemble.

16h50 : évaluation orale de l'après midi (10mn)

17h00 : fin de la formation

* Les horaires sont susceptibles de varier pour garantir l'accessibilité aux personnes présentant un handicap

Entrée en formation :

Les stagiaires sont soumis à un questionnaire à l'entrée en formation.

Séquence du matin :

A chaque fin de thématique, les stagiaires se voient poser 5 questions afin de s'assurer de la compréhension du module.

Séquence de l'après-midi :

1ère évaluation / mise en pratique : par groupe de deux, les apprenants vont devoir retrouver dans un énoncé les bonnes et mauvaises pratiques exercées dans une entreprise. Pour chaque mauvaise pratique recensée, les apprenants doivent apporter une action corrective.

2ème évaluation / mise en pratique : de manière individuelle, chaque apprenant va lister 3 pratiques par volet de la RSE qu'il compte adopter après la formation. Pour chaque pratique énumérée, il décrira les freins qui l'empêchaient d'adopter ces pratiques jusqu'à présent (psychologique, organisationnel...). L'apprenant va aussi lister les bonnes pratiques qu'il estime déjà pratiquer antérieurement à la formation.

3ème évaluation / mise en pratique : par groupe, les apprenants vont définir un objectif à atteindre par volet de la RSE et décrire 3 actions à mettre en place permettant de l'atteindre. Chaque action pourra être détaillée par les moyens humains et financiers à solliciter pour atteindre l'objectif défini. Après la phase de préparation, les idées de chaque groupe seront mises en commun et analysées ensemble.

➔ Chaque évaluation, tout au long de la formation, fait l'objet d'une correction et est suivie d'une séance de questions/réponses.

* Les modalités d'évaluation sont susceptibles d'évoluer pour garantir l'accessibilité aux personnes présentant un handicap

6. Profil des formateurs (1/2)



Jérôme Mât

Dirigeant de RSE 26000 / Consultant / Formateur

Titulaire d'une maîtrise en droit privé, j'intègre dès l'âge de 18 ans, en parallèle de mes études, le monde de l'entreprise au sein de la direction générale d'une société de 170 personnes, spécialisée dans le négoce et la fourniture de matériel et revêtements pour les entreprises du bâtiment.

Mon parcours professionnel allie expérience dans le public en qualité d'assistant parlementaire, directeur de cabinet en collectivité locale, chef de cabinet du ministre du logement, puis dans le privé en tant que directeur exécutif d'une SAS, filiale du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), en charge de l'organisation du Solar Decathlon Europe 2014, compétition universitaire internationale sur l'habitat de demain.

En 2015, on me confie la direction du Plan Transition Numérique dans le Bâtiment (PTNB), dont l'objectif essentiel est de digitaliser les entreprises de la filière bâtiment/construction.

La même année, j'ai initié la création d'une société d'investissement dans les énergies renouvelables afin de réduire l'impact carbone des énergies fossiles sur un territoire de 80 000 habitants.

Animé par l'envie de relever des challenges, je prends en 2016 la Présidence d'une société événementielle pendant 4 années.

Riche de ces multiples expériences, je crée la marque RSE 26000 pour accompagner les organisations publiques et privées à avoir un impact positif sur la société tout en étant performante économiquement.

Je forme également des étudiants de bac+ 3 à bac + 5 à la RSE, à la performance durable, au management éthique et aux achats responsables.

7. Tarifs et modalités

Tarifs :

Formation « 1 jour pour comprendre la RSE et la mettre en pratique »

- ➔ 1 jour, soit 7h de formation
- ➔ 200 euros HT* / stagiaire pour les formations inter-entreprises
1800 euros HT* par groupe pour les formations intra-entreprises
- ➔ Groupe de 10 stagiaires minimum et 12 stagiaires maximum par session
- ➔ Les formations intra-entreprises sont réalisées en présentiel** dans les locaux de l'entreprise cliente
- ➔ Les formations inter-entreprises sont réalisées en présentiel** dans une ville à proximité de la demande

Chez RSE 26000, ce sont nos formateurs qui se déplacent pour limiter l'empreinte carbone des stagiaires

*Hors frais de déplacement

**Sauf ajustement nécessaire pour une personne présentant une situation de handicap

8. Contact

LE BON CAP

■ ■ ■ ■ ■ SOLUTIONS RSE

Jérôme Mât

✉ jm@rse26000.eu

☎ +33 (0) 6 98 86 87 07



Programme de formation et tarifs applicables jusqu'au 31 décembre 2026

N° de Déclaration d'Activité : 44510196251

Certificat Qualiopi délivré par Apave certification n°210622 pour les actions de formation